

1. BUT ET DESCRIPTION DE L'OUTIL

Cet outil est conçu pour les usagers polyhandicapés éprouvant de la douleur reliée à des problèmes de santé.

Il est particulièrement indiqué pour les usagers dont la capacité de communication est absente ou limitée.

Il permet une détection plus rapide des problèmes de santé et une référence plus efficace du fait que l'intervenant est bien documenté lorsqu'il se présente devant le médecin. La situation de l'utilisateur est davantage prise en considération.

L'instrument est composé de deux outils.

- Le dossier de base est constitué en dehors de toute situation douloureuse. Il permet de cerner la personne dans son état habituel (modes de communication, mode de réaction, capacités motrices, capacités cognitives, etc.)
- L'échelle d'évaluation de la douleur est utilisée lorsqu'une situation douloureuse est soupçonnée ou lorsqu'un changement de comportement est observé chez l'utilisateur. Elle comporte des items regroupés en trois grands groupes : les signes d'appel de la douleur, les signes moteurs et les signes de régression psychique.

2. PASSATION ET CORRECTION

Le dossier de base doit être rempli en équipe multidisciplinaire. Il faut interroger les proches et intervenants qui sont en contact quotidien avec l'utilisateur.

L'échelle de la douleur est complétée par un intervenant lorsqu'un problème est soupçonné. En se référant au dossier de l'utilisateur, qui indique le comportement habituel de l'enfant, l'intervenant doit répondre à dix questions, en attribuant une cote de 0 à 4 à chacune.

- L'échelle est remplie en se basant sur l'observation des 8 heures précédentes.
- La réévaluation doit se faire régulièrement, toutes les 8 heures minimalement, afin de pouvoir apprécier et éventuellement modifier les traitements antalgiques entrepris, ainsi que les actions entreprises.

Mode d'utilisation des items :

La cotation de chaque item s'effectue sur 5 niveaux :

0 : manifestations habituelles
1 : modification douteuse
2 : modification présente
3 : modification importante
4 : modification extrême

Le total de la cotation est sur 40.
À partir de 2 sur 40, il y a un doute.
À partir de 6 sur 40, la douleur est certaine.

3. UTILITÉ POUR LE PLAN D'INTERVENTION ET/OU PLAN THÉRAPEUTIQUE INFIRMIER

- Permet d'améliorer la qualité de vie pour les usagers éprouvant de la douleur.
- Permet de documenter l'état de la personne pour une éventuelle consultation médicale.

Pour plus de précision, se référer au FDOP-10294

Références : Collignon, P. et Combe, J.C., Fondation CNP (1993). La douleur chez la personne polyhandicapée			
Direction émettrice :	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2023-01-12
AMC-DSIEU-6137 (2023-01-12)		Révision :	